

LES WEBINAIRES

Protection de l'enfance

L'essentiel
en 1 journée
sans se
déplacer !

SÉMINAIRES DE FORMATION À DISTANCE D'UNE JOURNÉE
(VIA ZOOM)

PROGRAMME
2022

PRÉSENTATION

Lors de la crise sanitaire, l'École de la Protection de l'Enfance a organisé des webinaires à destination des professionnels de la protection de l'enfance. Ces webinaires ont été mis en œuvre du fait d'une conjoncture bien spécifique. Cependant, les retours des participants ont montré combien ils répondaient à des besoins de formation réels. Par ailleurs, le dispositif "distanciel" a été reconnu par l'ensemble comme un facilitateur pour l'accès à la formation (disponibilité immédiate, inscription possible en dernière minute, absence de déplacement, "replay" du webinaire, ...) notamment pour des professionnels des territoires ultramarins (mais pas seulement).

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE propose donc à nouveau en 2021-2022 ces webinaires et va progressivement étoffer cette offre afin de répondre aux besoins plus spécifiques.

Cette offre de webinaires d'une journée s'inscrit en complément de notre cursus de formation et de nos séminaires thématiques en "présentiel". Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira une trentaine de stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques.

TARIF : 250 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Un ou plusieurs webinaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin en dernière page).

La formation a lieu via l'application Zoom.

L'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'École de la Protection de l'Enfance (déclaration n°11753620475) est certifiée Qualiopi.

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter : Tel : 01 53 10 24 10

WEBINAIRE
IV

Liens d'attachement et Besoins fondamentaux de l'enfant

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

25
janvier
2022

CONTENU DE LA FORMATION :

10h00-12h30 : Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance : de quoi parle-t-on ?

Intervenante : Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance.

14h00-16h30 : Théorie de l'attachement : mieux comprendre ce qui se joue dans les liens pour mieux évaluer les besoins de l'enfant, les situations, les mesures.

Intervenante : Dr Anne Raynaud, Psychiatre, Fondatrice et directrice générale de l'Institut de la Parentalité, auteure notamment de "La sécurité émotionnelle de l'enfant : comment l'aider à se construire grâce au lien d'attachement" (Ed. Marabout, 2019).

WEBINAIRE
2+

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS Mieux détecter - Mieux accueillir la parole - Mieux appréhender l'impact

1 JOUR
6 heures

TARIF :
300€

10
mars
Complet
2022

CONTENU DE LA FORMATION :

10h00-13h00 :

> **Mieux mesurer les enjeux autour de ce fléau** : L'ampleur du phénomène, la difficulté à entendre ces violences y compris en protection de l'enfance - Ce que ressentent les enfants victimes de ces agressions et ce que cela produit à l'âge adulte.

> **Mieux détecter les violences sexuelles subies par les enfants que vous accompagnez dans le cadre de votre métier** : Connaître les mécanismes qui se mettent en place chez la victime pendant et après l'agression - Reconnaître des signes, indices, susceptibles d'évoquer des violences sexuelles passées et/ou présentes vécues par l'enfant.

1h00 consacrée aux questions-réponses avec les participants pour approfondir les connaissances présentées en lien avec la pratique.

14h00-17h00 :

> **Savoir accueillir la parole de l'enfant qui se dévoile** : Etre mieux préparé pour recevoir la parole de l'enfant lorsqu'il se dévoile, lorsqu'il appelle à l'aide, ou témoigne de violences y compris en protection de l'enfance - Entendre plus qu'écouter. Croire avant de douter. Les dégâts de l'approche inverse.

> **Mieux appréhender l'impact de la détection sur la victime et son environnement** : Mieux comprendre l'impact de la détection des violences sur la victime, sur son environnement familial et social, sur son agresseur, sur les équipes professionnelles aussi... pour mieux accompagner à court et plus long terme la victime

1h00 consacrée aux questions-réponses avec les participants pour approfondir les connaissances présentées en lien avec la pratique.

Intervenante : Martine Nisse, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

En présence d'Emma Etienne, personne concernée, présidente de l'association Speak ! qui livrera par son témoignage des éclairages complémentaires.

NOUVELLE
DATE :
31 mai
2022

WEBINAIRE
V

Les 1000 premiers jours. Ce qui se joue dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements à en tirer dans les pratiques professionnelles

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

25
mars
2022

CONTENU DE LA FORMATION :

10h00-12h30 : Les apports théoriques des principaux scientifiques avec un focus sur les constats et recommandations de la commission sur les 1000 premiers jours présidée par Boris Cyrulnik. Les 1000 premiers au regard des besoins fondamentaux de l'enfant

14h00-16h30 : Quelles conséquences à l'adolescence puis à l'âge adulte en cas de relations affectives dysfonctionnelles ou d'absence de relations affectives, d'isolement, ou de violence, chez le tout petit ? Quelles exigences en ressort-il pour les divers professionnels concernés au regard de la construction du projet de vie de l'enfant, du PPE, du choix des mesures, de leur suivi et de l'évaluation de leur pertinence.

Intervenantes : Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray et **Dr Marie-Paule Martin-Blachais**, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance.

WEBINAIRE
VI

Droits et Intérêt supérieur de l'enfant : une responsabilité de tous et de chacun

1 JOUR
5 heures

TARIF :
250€

4
avril
2022

CONTENU DE LA FORMATION :

10h00-12h30 et 14h00-16h30 : De quoi parle-t-on ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles au quotidien, y compris dans un contexte complexe ?

Intervenant : Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants de 2014 à 2020, et **Dr Marie-Paule Martin-Blachais**, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'Ecole de la protection de l'enfance.

Nos autres webinaires proposés en 2021 (ci-dessous) seront repropoés au second semestre 2022 - Dates à préciser

> Délaissement parental et statuts de l'enfant
> Conférences familiales : principes d'organisation et cadre juridique
> Des outils pour évaluer en protection de l'enfance
Et d'autres à venir...

LES FORMATEURS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Geneviève AVENARD, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseure des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020.

Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone.

Claudine BRISSONNET, docteur en psychologie, expert et consultante en évaluation et en protection de l'enfance.

Flore CAPELIER, docteur en droit public, membre associé du CERSA, Université Paris 2 Pantheon Assas.

Gaëlle CASTREC, responsable de l'Observatoire de protection de l'enfance (ODPE) du Finistère.

Gabrielle CHOUIN, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape.

Catherine CLAVEAU-MILANETTO, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Priscille GERARDIN, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DUI Médecine et santé de l'adolescent.

Jean-Guy HEMONO, directeur général de la Sauvegarde 56.

Carl LACHARITÉ, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Mohamed L'HOUSNI, directeur fondateur de A. RETIS.

Didier LESUEUR, délégué général de l'ODAS.

Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, médecin, auteure du rapport sur

"Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département.

Rosa MASCARO, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille.

Paola MILANI, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie).

Martine NISSE, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale.

Jean-Michel PERMINGEAT, ancien magistrat, ancien directeur enfance-famille en département.

Laurent PUECH, fondateur du site www.secretpro.fr

Anne RAYNAUD, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7).

Régis SÉCHER, chercheur, proche du mouvement ADT Quart Monde, spécialisé dans la co-formation professionnels-usagers.

Laurent SOCHARD, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers.

Thierry ARNOUX et Jean-Marie VAUCHEZ, coordinateurs pédagogiques, professionnels du secteur médico-social ayant exercé dans plusieurs types de structures.

Karine SENGHOR, juriste publiciste de formation, directrice générale de l'Action Sociale et organisatrice des Assises nationales de la Protection de l'enfance, anime certaines formations et les conférences de l'École de la Protection de l'Enfance.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET RÉSERVES

La gestion administrative et financière de l'École de la protection de l'enfance est assurée par la SARL L'Action Sociale (Société d'édition, de formation et d'événementiel) fondatrice et propriétaire de l'École et organisatrice des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance. - SARL au capital de 91 469,41 €. L'Action Sociale est certifiée Qualiopi (Certificat : N°B02607 du 29/11/2021).

Siège social: 13 boulevard Saint-Michel 75005 PARIS

Numéro de Siret : 420 743 346 000 25 RCS Paris Code APE : 5814 Z

Numéro d'agrément formation: 11753620475

Relevé d'identité bancaire: Domiciliation: BNPPARB PARIS ST ANDRÉ (01841)

Code banque: 30004 Code guichet: 02790 Numéro de compte: 00010099563 Clé RIB: 48

IBAN: FR76 3000 4027 9000 0100 9956 348

Paiement par chèque: **les chèques seront établis à l'ordre de L'Action Sociale**

Le montant des frais d'inscription est de 250 € nets. (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du CGI). Plusieurs webinaires peuvent être choisis, auquel cas le montant total des frais d'inscription est calculé en fonction du nombre de webinaires choisis (voir bulletin d'inscription).

Annulation: Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, fax ou mail). Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Celles reçues plus de 15 jours ouvrés avant le début du cursus seront acceptées. Celles reçues moins de 15 jours ouvrés avant le début du séminaire entraîneront le versement des frais d'inscription en totalité. Après le début du webinaire, les demandes d'annulation ou les absences entraînent le règlement de la totalité du prix de la formation. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc.), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription de formation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU DE LA FORMATION :

À distance via l'application Zoom

À NOTER : En cas d'impossibilité de participer au webinaire aux dates ou horaires prévus, il est possible d'y assister en replay sur notre plateforme de formation à distance (Praxislab). Nous consulter.

CONTACT - ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Secrétariat de l'école de la protection de l'enfance

Tél : 01 53 10 24 10

Email : inscription@ecoleprotectionenfance.com

Tél : 01 53 10 24 10

www.ecoleprotectionenfance.com

Les formations de l'École de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter :

Tel : 01 53 10 24 10 ou florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - (École de la Protection de l'Enfance)
13 boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
ou par mail : inscription@ecoleprotectionenfance.com

STAGIAIRE

M. Mme (SVP écrire très lisiblement, notamment le nom et le mail)

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Cachet ou signature du responsable de la formation :

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci.

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement Date : / Précisez :

Si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DEVIS ?

COLLECTIVITES : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : Siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

WEBINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les webinaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque webinaire.

- | | | |
|---|--|--------|
| <input type="checkbox"/> WEBINAIRE 4 : Liens d'attachement et Besoins fondamentaux de l'enfant | 25 janvier 2022
9h30-12h00 14h00-16h30 | 250 € |
| <input type="checkbox"/> WEBINAIRE 5 : Les 1000 premiers jours | 25 mars 2022
9h30-12h00 14h00-16h30 | 250 € |
| <input type="checkbox"/> WEBINAIRE 6 : Droits et Intérêt supérieur de l'enfant | 4 avril 2022
9h30-12h00 14h00-16h30 | 250 € |
| <input type="checkbox"/> WEBINAIRE 2+ : Violences sexuelles faites aux enfants | 31 mai 2022
10h00-13h00 14h00-17h00 | 300 €* |

NOMBRE DE WEBINAIRES CHOISIS :

MONTANT TOTAL :

* Qu'est-ce qu'un "Webinaire +" : une formule plus longue et encore plus ciblée que nos webinaires classiques avec un seul intervenant extérieur, praticien, parmi les plus qualifiés sur le sujet qui se rend disponible pour les stagiaires sur une journée entière pour dérouler un programme théorique permettant d'acquérir des connaissances de bases solides et une approche très pratique laissant une large place aux réponses aux questions et situations rencontrées par les stagiaires. 6 heures au lieu de 5 heures.